

DOSSIER D'INSCRIPTION ECOLE D'EQUITATION

NOM

Prénom.....

Date de naissance.....Age.....

N°Licence FFE

Mail.....

N° téléphone :

COURS SUIVI(S) :

Autorisation de soins médicaux :

Je soussigné(e)

(nom et prénom de la personne exerçant l'autorité parentale pour les mineurs)

Adresse :

Code postal..... Ville TELEPHONE

N° de sécurité sociale.....

Autorise Eric SILLERE à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou autre affection grave, après consultation d'un praticien,

à :

Nom.....Prénom

Né(e) le.....Sexe.....

Je m'engage à rembourser à Eric SILLERE l'intégralité des frais (médicaux et pharmaceutique) déboursés éventuellement pour mon compte.

Fait à :le.....

Signature

Cas d'urgence

La personne à contacter en mon absence est :

Nom.....Lien de parenté.....

Adresse.....Pays.....

Code postal..... Ville..... Tél.....

Merci de joindre :

- + Un certificat médical de non contre-indication de pratique de l'équitation
- + Le règlement de la licence pour la saison 2020/2021 pour les nouveaux inscrits, le renouvellement des licences se fera en novembre pour les anciens.
- + Le règlement des cours avec encaissement possible en 3 fois sur demande.
(Tarifs au dos)

Les Ecuries de Palhères
Eric SILLERE
48300 ROCLES
0687305659

TARIFS 2020/2021

LICENCE FFE : (obligatoire des enfants aux adultes)

- à partir de 18 ans : 36 euros
- enfants mineurs : 25 euros

chèque à faire à l'ordre d'Eric Sillere à part du règlement des cours, la licence est à prendre à la rentrée.

COURS D'EQUITATION (6 ans aux adultes) :

- Cartes de 10 cours, valables entre septembre 2020 et juin 2021
- cours enfants débutants à galop 1-2 et préparation galop 3 (à poney ou à cheval) et cours tous niveaux et adultes (1h) le mercredi et le samedi : 10x1h= **150 euros**
- cours tous niveaux et adultes le mercredi (2h) et cours galop 4 et plus le samedi : 10x2h= **260 euros**
- Élèves avec cheval en pension, réduction sur la carte de 10 cours 10x2h = **230 euros**
- cours particulier sur rendez vous : **50 euros**

LE PLANNING EST DONNE A TITRE INDICATIF, AUDREY ET ERIC S'OCCUPENT DE LA REPARTITION DES ELEVES DANS LES COURS.

Pour le règlement,

Possibilité de faire plusieurs chèques qui devront être donnés lors de l'achat de la carte avec date d'encaissement noté au dos. (à l'ordre d'Eric Sillere)

En fin d'année, le « tarif carte » sera appliqué à la séance si la carte est terminée et qu'il reste quelques cours. Les cartes sont valables jusqu'en juin 2021.

Les cartes achetées à la reprise après la crise du COVID 19 sont évidemment valables à la rentrée 2020.

Nous acceptons les chèques vacances.

Nous vous conseillons de garder une lisibilité sur les séances d'équitation prises afin de prévoir les jours d'achat de nouvelles cartes.